



FILO2M1 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'École de philosophie de l'UCLouvain est soucieuse de proposer à ses étudiants un programme compact qui leur permettra, à son terme, de relever le défi d'être un citoyen et un acteur responsable à part entière au sein de la société d'aujourd'hui.

Pour y parvenir, le diplômé aura pour vertus principales :

- de pouvoir interroger les mouvements de transformation de la société contemporaine en appliquant sa *pensée critique* aux phénomènes dans lesquels ils s'incarnent ;
- de pouvoir mobiliser *l'histoire de la pensée* pour mieux insérer les caractères d'innovation de notre contemporanéité dans la continuité de l'expérience humaine ;
- de pouvoir seconder les acteurs sociaux par l'appel à la responsabilité à l'égard des *enjeux à long terme* de ces mouvements ;
- de faire preuve de *capacité d'adaptation* ainsi qu'une logique de développement continu et cela à travers sa capacité à porter un *regard critique et constructif* par rapport à lui-même.

D'une manière générale, au terme de son master, le diplômé a acquis un *esprit critique* développé, une *faculté d'analyse objective* et un *esprit de synthèse* favorisant la mise en perspective des paramètres à prendre en considération pour aborder une question. Ces qualités fournies par l'exercice du doute, la lecture de textes philosophiques et la diversité disciplinaire des matières enseignées se ramènent à la construction d'un « *esprit de recul* » caractéristique des diplômés en philosophie et fort apprécié sur le marché de l'emploi pour différentes professions (diplomatie, journalisme, gestion des ressources humaines, enseignement, etc.).

Le porteur du titre de **Master [60] en philosophie** pourra être un acteur professionnel responsable au sein de la société, capable de *collaboration* et de *créativité* grâce à *l'esprit de tolérance, de dialogue, de synthèse, l'ouverture d'esprit et l'ouverture pluridisciplinaire* qui caractérisent sa formation.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Témoigner d'une maîtrise approfondie et critique dans divers matières, périodes et courants de la philosophie, en interface avec d'autres disciplines (sciences, histoire de l'art, sociologie, ...), en veillant à « adopter un esprit pour s'appropriier les connaissances ».

- 1.1. S'approprier un éventail de méthodes et connaissances philosophiques dans leur technicité.
- 1.2. Interpréter et élaborer des liens transversaux entre différentes approches philosophiques et en interface avec d'autres disciplines (sciences, histoire de l'art, sociologie, ...).
- 1.3. Opérer des choix méthodologiques eu égard à l'approche philosophique choisie.
- 1.4. Se construire une spécialisation dans l'un des domaines de la philosophie.

2. Discerner et traiter de questions philosophiques.

- 2.1. Analyser et déterminer les éléments et les enjeux des questions traitées.
- 2.2. Formuler une question telle qu'elle puisse recevoir des éléments de réponse rationnels.
- 2.3. Identifier et évaluer les réponses en présence.
- 2.4. Prendre une position instruite et critique sur la question.

3. Concevoir et réaliser un travail de recherche personnelle (travail de fin d'études), mettant en Œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse et critique, pour approfondir une question de recherche en philosophie.

- 3.1. Formuler la question qui fait l'objet du mémoire.
- 3.2. Réaliser la synthèse critique de la littérature sur cette question en faisant un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires en philosophie.
- 3.3. Mettre en Œuvre une démarche méthodologique rigoureuse et pertinente eu égard à la question.
- 3.4. Confronter et défendre les thèses philosophiques suscitées par cette question.
- 3.5. D'une analyse objective et d'un esprit de synthèse permettant la mise en perspective des paramètres en jeu et la formulation de conclusions pertinentes.

4. Appréhender, analyser et discuter de questions présentes dans le débat public selon une approche philosophique, en faire valoir la pertinence et contribuer à l'élaboration de réponses pertinentes et ancrées dans une perspective citoyenne.

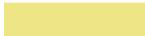
- 4.1. Percevoir et déterminer les enjeux philosophiques de questions sociétales et leurs présupposés.
- 4.2. Recourir à ses connaissances philosophiques pour analyser et discuter de ces questions sociétales et construire un angle de lecture ancré dans une approche philosophique.
- 4.3. Ce faisant, veiller à la cohérence des problématisations et des réponses qui en découlent eu égard à l'angle d'analyse de la question.
- 4.4. Faire valoir la pertinence de son angle de lecture ancré dans une approche philosophique et contribuer à l'élaboration de réponses pertinentes et ancrées dans une perspective citoyenne.

5. Communiquer, dialoguer et débattre de manière constructive, oralement et par écrit, avec les différents acteurs (spécialistes et non spécialistes) impliqués dans une situation donnée (de recherche en philosophie ou de débat public).

- 5.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des points de vue, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.
- 5.2. Communiquer, à l'oral et à l'écrit, des résultats scientifiques originaux à des spécialistes dans le domaine de recherche concerné et d'en discuter de manière critique.
- 5.3. Dialoguer de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, de tolérance.
- 5.4. Contribuer de manière constructive au débat public (par exemple, dans les médias) : reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue et des modes de pensée, apporter son propre angle de lecture ancré dans une approche philosophique et participer au débat de manière constructive afin d'élaborer des solutions dans une perspective citoyenne.

LFILO2372	Philosophie contemporaine (questions approfondies)	Marc Maeschalck (supplée Sylvain Camilleri)	[q1] [30h+0h] [5 Crédits]
-----------	--	---	---------------------------

⌘ Anthropologie philosophique



• **Initiation à la rédaction scientifique (10 crédits)**

• LFILO1499

Initiation à la rédaction scientifique

FR [q1+q2] [] [10 Crédits] 

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

FILO2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#) .

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>



Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et des résultats obtenus.

À l'examen du dossier, le jury sera particulièrement attentif aux éléments suivants :

- **Cohérence** entre le parcours académique antérieur du candidat et les prérequis du programme visé. La correspondance entre le parcours académique du candidat et le bachelier UCLouvain donnant un accès direct au master n'a pas lieu d'être parfaite, mais les compétences acquises (voir conditions d'accès spécifiques) doivent être proches ; Exemple : pour une demande d'admission à un master en langues et lettres modernes, la formation antérieure du candidat comprend des cours de langues et littératures dans les deux langues modernes
- **Notes obtenues** dans les disciplines majeures du programme (voir les conditions d'accès spécifiques) ;
- **Arguments exprimés** par le candidat dans sa lettre de motivation (projet de formation en lien avec le programme visé, pertinence des arguments, cohérence entre la demande du candidat et le programme visé, etc.). Exemple : la combinaison de langues demandée par le candidat est organisée dans le programme
- **Lettre de motivation originale**. Une lettre de motivation originale est attendue, explicitant le projet personnel de formation. Tout plagiat ou recours à l'intelligence artificielle pour la rédaction du courrier adressé au jury constitue un motif de dépréciation du dossier.
- **Expérience acquise**. Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

PÉDAGOGIE

Le master 60 en philosophie vise essentiellement à **approfondir la formation philosophique** de premier cycle tout en permettant à l'étudiant, grâce au choix de cours qui lui sont offerts, de se **construire une spécialisation**.

L'offre de ce choix est d'autant plus riche que l'UCLouvain est une **université complète**.

D'une manière générale, la formation que l'étudiant aura reçue au terme de son master se caractérise par l'acquisition d'un **esprit critique** développé, d'une faculté d'**analyse objective** et d'un **esprit de synthèse** favorisant la mise en perspective des paramètres à prendre en considération pour aborder une question. Ces qualités fournies par l'exercice du doute, la lecture de textes philosophiques et la diversité des matières enseignées se ramènent à un « **esprit de recul** » caractéristique des diplômés en philosophie et fort

1. s'inscrire au master 120 correspondant
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60 ou 120)
4. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Master 120 correspondant

Au terme du [Master \[60\] en philosophie](#), l'étudiant accède directement au second bloc du [Master \[120\] en philosophie](#) et du [Master \[120\] en éthique](#). Son programme de formation, de minimum 60 crédits, comprendra le mémoire (entre 15 et 30 crédits) pouvant compléter ou s'appuyer sur son travail de fin d'études du master 60, une finalité (30 crédits) et d'éventuels compléments de formation déterminés par le jury.

